

Huit directeurs de l'officiel sur 10 pour un cours de citoyenneté

Les parents de l'école officielle ont réalisé une étude : cours philosophiques, stop ou encore ?

A lors que le débat autour de la nécessité de former tous les élèves à une éducation citoyenne est revenu au-devant de la scène médiatique et politique à la suite des attentats de Paris (LLB 13/1), la Fédération des associations de parents de l'enseignement officiel (Fapeo) a livré à "La Libre" les résultats d'un sondage qu'elle a mené en ligne en novembre 2012 auprès de directeurs, enseignants et parents sur l'existence des cours de morale et religion et leur remplacement par un cours de citoyenneté.

Johanna de Villers, actuellement déléguée chargée de mission au sein de la cellule "Etude&Stratégie" du Centre d'action laïque (Cal), a traité 2 810 réponses, dont 2 190 émanaient de répondants de l'enseignement officiel et 510 du réseau libre catholique.

Voici les principaux résultats. Précision, la Fapeo s'est focalisée sur les réponses du réseau officiel.

1 Plus de 5 répondants sur 10 pour le remplacement des cours "philo". Si 54 % des sondés (parents, enseignants et directeurs) de l'enseignement officiel se disent défavorables à la suppression des cours de religion et morale, ils sont, en revanche, 54 % à soutenir le remplacement de ces cours par une formation citoyenne. "Lorsqu'une alternative est proposée, les réponses défavorables à la suppression témoignent d'un avis moins tranché, commente Johanna de Villers. On peut donc être pour le maintien des cours tout en envisageant aussi leur remplacement..."

2 82 % des directeurs en faveur d'une suppression des cours de morale et religion. Selon l'étude de la Fapeo, plus de 8 directeurs de l'enseignement officiel sur 10 se prononcent pour la suppression des cours philosophiques existants et pour leur remplacement par un cours d'éducation citoyenne. "Les directeurs sont clairement pour une révision de l'organisation actuelle des cours pour des raisons organisationnelles mais aussi pour une question de gestion de leur public scolaire, une question de valeurs et d'éducation au vivre-ensemble", explique M^{me} de Villers.

3 La moitié des parents défendent l'idée d'une formation citoyenne commune. Un peu plus de 50 % des parents sondés sont opposés à la suppression des cours existants. Par contre, ils sont 55 % à se montrer favorables au remplacement des cours de morale et de religion par un cours d'éducation à la citoyenneté.

Lorsque ces chiffres sont décortiqués selon l'appartenance à un courant convictionnel, la Fapeo remarque que 87 % des parents qui se disent athées ou agnostiques soutiennent la création d'un cours de citoyenneté en lieu et place des

cours philosophiques, pour 55 % des parents catholiques et 8 % des parents qui se disent d'une religion minoritaire (protestants, israélites, islamiques, orthodoxes).

4 Un prof sur deux pour le remplacement des cours "philo". Du côté des enseignants, les avis sont plus miti-

gés, relève Johanna de Villers. Ainsi, 50 % des enseignants sondés se disent pour le remplacement des cours de morale et religion par une formation citoyenne, et 46 % contre. Un résultat à mettre en relation avec le fait que, *“probablement, les professeurs de morale et de religion sont surreprésentés dans l’échantillon”*, estime la Fapeo. Ici également, lorsque l’on prend en compte l’appartenance religieuse ou philosophique, les enseignants athées ou agnostiques sont à 82 % favorables au remplacement.

5 Les Bruxellois largement favorables au cours de citoyenneté. La Fapeo a également traité les réponses au sondage par régions. Elle observe ainsi qu’à Bruxelles, 60 % des répondants sont pour le remplacement des cours “philo” par une formation citoyenne commune et 44 % pour le maintien du caractère obligatoire des cours de morale et religion. A l’inverse, en région wallonne, 54 % des sondés souhaitent préserver la situation actuelle tandis que 48,8 % sont favorables à la création d’un cours de citoyenneté.

6 49 % des répondants du réseau catholique défavorables au remplacement des cours “philo”. Sur les 510 sondés du réseau libre, 45 % sont en faveur du remplacement des cours de morale et religion par un cours d’éducation citoyenne et 49 % contre.

7 Des conceptions qui s’opposent. *“Au-delà des chiffres, analyse M^{me} de Villers, on observe des conceptions différentes de la société, du rôle de l’école, de la construction de l’identité des jeunes, avec d’un côté une conception plus traditionnelle de l’identité (entre-soi, ancrage identitaire) qui défend le maintien des cours philosophiques et de l’autre, une conception plus ouverte et pluraliste de l’identité, avec une éducation citoyenne qui doit se faire impérativement en commun.”* Elle conclut : *“Les objectifs généraux de vivre-ensemble, de lutte contre les préjugés, de la connaissance du fait religieux, etc. des uns et des autres sont les mêmes, mais les moyens de les atteindre sont divergents.”*

Stéphanie Bocart

“Cette mesure va dans le bon sens mais ce n’est pas vraiment ce que nous souhaiterions.”

PIERRE SPEHL

Président du Cedep.

Proposition. Le Centre d’étude et de défense de l’école publique (Cedep) est constitué de 12 associations, dont la Fapeo (parents de l’enseignement officiel) et le Centre d’action laïque (Cal).

Le Cedep suit depuis très longtemps et de près les débats autour de la question des cours dits philosophiques. Dernière mesure en date sur la table : PS et CDH désirent, dès 2016, remplacer, dans l’enseignement officiel, une heure de morale ou de religion, dès la 1^{re} primaire, par un cours d’éducation à la citoyenneté. *“Cette mesure va dans le bon sens, juge Pierre Spehl, président du Cedep, mais ce n’est pas vraiment ce que nous souhaiterions.”*

Le Cedep veut, en effet, aller un pas plus loin : supprimer, dans l’enseignement officiel, l’obligation de fréquenter un cours de morale ou de religion et rendre ceux-ci facultatifs (puisque’il y a obligation de les organiser en vertu de la Constitution). Pour ce faire, *“le parlement de la Communauté française doit modifier le Pacte scolaire et les deux décrets sur la neutralité dans l’enseignement officiel”*, affirme M. Spehl.

Pour le Cedep, cette suppression du caractère obligatoire des cours philosophiques doit ensuite s’accompagner de la création d’un cours commun d’éducation philosophique, éthique et citoyenne, *“donné par des enseignants formés spécialement à ce titre”*. **St. Bo.**